



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan loup

Question au Gouvernement n° 576

Texte de la question

PLAN LOUP

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-À-L'Huissier, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Pierre Morel-À-L'Huissier. Monsieur le Premier ministre, avec mes collègues Marie-Noëlle Battistel, Émilie Bonnivard, Valérie Boyer et Emmanuelle Fontaine-Domeizel, mais également Joël Giraud, Vincent Rolland et Arnaud Viala, avec l'ANEM – l'Association nationale des élus de montagne –, de nombreux élus locaux et de nombreuses associations agropastorales et rurales, donc dans le cadre d'un consensus politique total, nous avons appelé votre attention depuis plusieurs semaines sur le délicat dossier du loup. (« *Ouh !* » sur quelques bancs du groupe LR.)

Monsieur le Premier ministre, vous vous apprêtez à signer le prochain plan loup, valable pour les cinq prochaines années. Vous partez d'un postulat, prétendument scientifique, qu'une population de 500 loups en France constituerait le seuil d'un équilibre écologique pour cette espèce protégée sur le plan international. Sur quel fondement repose ce postulat ? Vous estimez la population actuelle à environ 360 loups. En êtes-vous sûr ?

Pour notre part, nous constatons depuis des années une recrudescence des attaques : près de trente-quatre départements sont concernés, soit trois fois plus qu'il y a dix ans. Il ne s'agit plus d'un problème relatif à l'agriculture ou à l'écologie mais plutôt d'un problème de société, voire de sécurité publique. En responsabilité, il vous appartient de prendre des mesures objectives concernant le décompte des loups, la réalité de l'hybridation, la réalité de la prédation, l'explosion des moyens financiers mis en œuvre sur ce dossier et la réalité d'un problème qui affecte lourdement l'élevage français.

Nous sommes de plus en plus nombreux, ici, à l'Assemblée nationale, mais également au Sénat, sur les territoires ruraux et parfois même les territoires périurbains, à vous demander de faire toute la transparence nécessaire sur ce dossier, sans aucun *a priori*, afin de dépasser les clivages entre pro-loups et anti-loups, entre ministère de la transition écologique et ministère de l'agriculture. J'attends de vous cet engagement précis, le seul susceptible de permettre au dossier d'avancer. (Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur quelques bancs du groupe LR.)

M. Fabien Roussel. Les vrais loups sont à Wall Street !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Monsieur Morel-À-L'Huissier, vous avez raison : nous souhaitons remettre l'éleveur au centre du dispositif. Remettre l'éleveur au centre du dispositif,

c'est aussi protéger la biodiversité. C'est ce que nous avons fait en définissant un seuil de viabilité des populations de loups sur le territoire national, dans le cadre du plan loup, sur lequel nous avons organisé un débat public.

M. Thibault Bazin. Et les dégâts causés par les loups ?

M. Stéphane Travers, ministre. Monsieur le député, je vous rappelle que nous sommes attachés à l'agropastoralisme,...

Mme Émilie Bonnivard. Et l'objectif zéro attaque, monsieur le ministre ?

M. Stéphane Travers, ministre. ...à ces territoires d'élevage qui font nos paysages, qui font la France. Nous sommes attachés à l'idée que les éleveurs doivent pouvoir se défendre lorsque les populations de loups attaquent leurs troupeaux. Nous avons mis en place un certain nombre de dispositifs qui le leur permettent : des tirs de défense, des brigades de lieutenant de loup,...

Mme Émilie Bonnivard. Une brigade ! Une seule !

M. Stéphane Travers, ministre. ...des mises à disposition de patous, de chiens de berger pour défendre les troupeaux. Il s'agit aussi de faire en sorte que les « pro-loups » et les « anti-loups », comme vous dites, puissent se parler, afin que l'on sorte de la situation que nous connaissons depuis longtemps.

Enfin, monsieur le député, nous souhaitons vraiment réduire le taux de prédation,...

M. Thibault Bazin. Ce n'est pas avec des loups en liberté que vous y arriverez !

M. Stéphane Travers, ministre. ...par des actions efficaces au plus près des territoires, là où se produisent des attaques récurrentes,...

Mme Émilie Bonnivard. Et l'objectif zéro attaque ?

M. Stéphane Travers, ministre. ...en laissant la main à l'autorité préfectorale afin d'intervenir dans le sens souhaité par les éleveurs.

Tel est le sens du plan loup actuellement en débat, que nous avons mis en place avec le ministère de la transition écologique et solidaire. Nous souhaitons qu'il soit effectif très vite pour en juger les performances et les effets. Je répète que nous restons attachés à ces territoires sur lesquels vous vivez, dont je connais les difficultés, comme je connais les inquiétudes des éleveurs pratiquant l'agropastoralisme...

M. le président. Je vous remercie, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 576

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2018](#)